



## AIDE À DOMICILE

Agnès Labarre, directrice de l'Asad Seine Essonne

### « LE MANQUE DE MOYENS RESTE UN PROBLÈME POUR FAIRE FACE À LA SITUATION »

Notre association emploie 160 salariés et rend service à 1 000 bénéficiaires au travers d'activités d'aide à domicile, d'infirmiers, d'accompagnement auprès de patients atteints d'Alzheimer, de déficiences sensorielles et en situation de handicap moteur en habitat inclusif.

Nous avons constaté une évolution en termes climatiques : les alertes "canicules", mais aussi les alertes "grand froid" se font plus fréquentes. L'État, l'Agence régionale de santé (ARS) et notre fédération nationale UNA nous accompagnent chaque année par des campagnes de prévention, de sensibilisation, des consignes et recommandations très utiles. Pour communiquer vers les salariés, nous utilisons des flyers, une application mobile sur leur smartphone pro-

fessionnel, les réunions de service mensuelles en petits groupes pour faire passer les messages et répondre aux questions.

#### Des procédures spécifiques en cas de grand froid ou de canicule

La sensibilisation des bénéficiaires est une étape parfois nécessaire car ils ne sont pas tous conscients de la situation. Il m'arrive parfois d'intervenir directement pour demander à une personne d'arrêter sa chaudière en plein été, le personnel ne pouvant pas venir travailler dans un lieu surchauffé...

Du côté des salariés, les principaux symptômes lors des canicules sont la fatigue et la perturbation du sommeil. En cas de grand froid ou de canicule, nous appliquons des procédures spé-



cifiques. Les mesures que nous avons mises en place en cas de forte chaleur, sont : une organisation du travail qui permet de limiter les sorties ; de sectoriser les tournées ; de décaler les tâches pénibles comme le repassage, etc. Nous aimerions fournir une voiture climatisée à chaque salarié, mais nous n'en avons pas les moyens...